



Engagement : quels leviers pour mobiliser les jeunes en retrait ?

Mobiliser les jeunes en retrait de toute forme de participation (emploi, formation, engagement) est un enjeu majeur de cohésion sociale et d'insertion sociale. Bien que l'engagement des jeunes soit en hausse, de fortes disparités sociales demeurent. Plusieurs expérimentations du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse (FEJ) et leurs évaluations ont porté sur l'engagement des jeunes, avec un focus particulier sur la mobilisation des jeunes en retrait. Elles ont ainsi permis d'identifier les freins et les ressorts à activer afin de diversifier les profils des jeunes engagés.

Élodie Bellarbre,
Laëtitia Drean,
Mission d'animation du
Fonds d'expérimentation
pour la jeunesse, INJEP.

Si l'engagement des jeunes est aujourd'hui en hausse, une partie d'entre eux reste en retrait de l'engagement : le Baromètre DJEPVA sur la jeunesse 2016, réalisé par l'INJEP et le Crédoc (Aldhegi *et al.*, 2016) montre que les jeunes les plus en retrait de toutes formes de participation sont aussi les plus précaires, plus particulièrement les jeunes ni en emploi ni en formation (NEETs). Ces jeunes ont en effet significativement moins de chances que les autres, à caractéristiques comparables (sexe, âge, niveau de diplôme et lieu de vie), de s'engager dans une activité bénévole. Par ailleurs, malgré une volonté affichée d'intégrer les différents visages de la jeunesse, les politiques publiques ont rarement fait le lien entre les actions à destination des jeunes

et les conditions sociales et culturelles de leur participation citoyenne (Becquet, 2012). Le désintérêt supposé des jeunes pour la participation politique et l'intérêt croissant des pouvoirs publics pour l'engagement de ceux-ci, autant concernant leur insertion professionnelle que dans le but d'améliorer la cohésion sociale, s'adosent en effet à des représentations contrastées de « la jeunesse » (Becquet, 2012) : à une jeunesse « ressource », dont la vitalité de l'engagement citoyen apparaît comme un atout démocratique et qu'il faudrait protéger, s'oppose, dans les représentations, une jeunesse plus problématique, dont il faudrait notamment canaliser la violence (Loncle, 2010).

Dans le but de donner la possibilité à chaque jeune de construire son propre parcours, en conciliant aspiration personnelle et action collective au travers de l'engagement, il apparaît nécessaire d'améliorer la compréhension des logiques de l'engagement des jeunes, d'une part, et de réfléchir à un renouvellement de leurs modalités d'implications, d'autre part. Dans cette perspective, des expérimentations ont été lancées par le Fonds d'expérimentation pour la jeunesse (FEJ) avec la volonté de favoriser un accompagnement vers l'engagement à l'initiative des jeunes, et le soutien à l'engagement de ceux qui ont le moins d'opportunités. La richesse des expérimentations conduites depuis 2010 permet de déterminer divers leviers de l'engagement et leurs limites.

Mobiliser par l'exemplarité : la méthode pair-à-pair

L'enjeu de plusieurs expérimentations soutenues par le FEJ a été de mobiliser des jeunes au-delà de leurs cercles classiques de recrutement, en touchant notamment les jeunes plus éloignés de l'engagement. Partant du principe que la proximité d'âge et d'intérêt favoriserait la mobilisation des jeunes, l'approche pair-à-pair a été particulièrement plébiscitée par les porteurs de projets.

L'Appel à projets « Développement des organisations de jeunes dirigées par des jeunes » (APOJ) fournit plusieurs exemples intéressants de mobilisation de jeunes par leurs pairs. Les 17 projets d'APOJ ont été portés par des associations dont les responsables sont âgés de moins de 30 ans, et ils ont agi sur trois registres d'intervention : structurer et professionnaliser les organisations de jeunes, diversifier les profils des jeunes engagés, et améliorer la reconnaissance de la parole des jeunes dans le débat public, dans une logique de co-construction des politiques publiques.

L'efficacité de la méthode pair-à-pair semble convaincante en termes de sensibilisation et de socialisation des jeunes à l'engagement, et également en termes d'accès aux jeunes à la marge ou en dehors de dispositifs d'engagement institutionnalisés (tels que le service civique). C'est le cas, par exemple, du « parcours engagement Horizon jeunes », mis en place par l'association Horizon dans le cadre de l'APOJ. L'objectif de ce projet est de promouvoir l'engagement associatif chez les jeunes des quartiers défavorisés de Dunkerque. Pour ce faire, les jeunes déjà engagés dans l'association sensibilisent d'autres jeunes à la question de l'engagement associatif. Ces derniers peuvent ensuite être accompagnés dans le développement de leur projet individuel, et à leur tour représenter l'association pour sensibiliser les jeunes non engagés. Cette approche cible un public spécifique : les jeunes des quartiers urbains populaires. Il s'agit là du public habituel de ces acteurs bénévoles. Il leur a donc été possible de toucher plus facilement ce public, habituellement plus éloigné de l'engagement, que d'autres associations grâce au réseau de pairs. Bien que les organisations dirigées

par les jeunes permettent, par le pair-à-pair, de mobiliser les jeunes, elles se heurtent à la reproduction des déterminants sociaux de l'engagement, et touchent plus difficilement les jeunes les plus éloignés des dynamiques d'engagement. Également retenue par l'APOJ, l'association Ticket for Change avait pour objectif, en s'appuyant sur un « Voyage-éveil » à l'entrepreneuriat social et sur un accompagnement à la création de projets, d'aider, dans le cadre de ce projet, 48 jeunes à développer leur propre projet. L'originalité du programme Ticket for Change est que l'équipe projet a sélectionné des jeunes sur la base de quatre critères qui se révèlent être des compétences sociales plus qu'académiques : « *Leur capacité à rêver, leur détermination à changer l'économie et la société, leur potentiel de leadership et leur capacité à communiquer leur enthousiasme.* » (Cathelineau et al., 2017, p. 92)

Néanmoins, un enseignement fort de l'évaluation du projet est de montrer que la motivation n'est pas naturelle et spontanée, mais elle est un facteur « *discriminant socialement* ». En effet, la sélection sur la base de ces critères a eu pour effet de mobiliser 80 % de titulaires d'un diplôme du supérieur équivalent ou supérieur à bac +3. Les critères retenus, censés *a priori* ouvrir des actions d'engagement aux jeunes moins dotés, se révèlent demander des compétences sociales propres à privilégier les jeunes les plus favorisés. Les évaluateurs de l'APOJ montrent également que la complexité des actions à certains moments clés de l'engagement, telles la prise de parole, le choix du vocabulaire des discours, le recours à l'expression de soi, exigent des dispositions sociales¹ plus facilement accessibles à des jeunes issus de milieux favorisés et à compétences scolaires élevées. Ces observations valent également pour la prise de responsabilité par les jeunes de projets ou au sein des associations. Les processus de sélection de jeunes responsables basés sur la cooptation ou le choix des animateurs de structures génèrent une faible diversification des profils de jeunes.

Finalement, la méthode pair-à-pair se révèle efficace pour « *donner envie de s'engager, informer les jeunes des conditions (possibilités et contraintes) de l'engagement et permettre la prise de responsabilités rapide de certains jeunes* » (Cathelineau et al., 2017, p. 7).

Cependant, les associations qui réussissent à mobiliser les jeunes éloignés de l'engagement, le font avec des jeunes aux profils relativement similaires à ceux qui font déjà partie de l'association, accentuant ainsi l'homogénéité des publics.

Renforcer la mixité des groupes au sein des projets

Loin devant les organisations syndicales et partisans, le milieu associatif conserve un attrait fort pour les jeunes. En 2016, selon le Baromètre DJEPVA, 35 % des jeunes déclaraient donner bénévolement de leur temps à des associations ou autres organisations au moins ponctuellement dans l'année, 14 % d'entre eux chaque semaine (Aldhegi et al., 2016). Malgré une appétence associative croissante, le profil des jeunes engagés dans les activités bénévoles évolue peu : plutôt diplômés et en emploi, vivant plutôt en milieu rural. La socialisation primaire joue un rôle prépondérant : l'engagement effectif des parents dans les responsabilités associatives prédispose fortement les jeunes à s'engager.

Mélanger les groupes sociaux et les profils scolaires des jeunes au sein des associations et sur les projets qu'elles portent permet de surmonter la difficulté pour mobiliser les jeunes les moins prédisposés à s'engager. Autrement dit, plus il y a de diversité de profils, plus des profils diversifiés seront intéressés. Certains projets de jeunes, à l'instar des parlements libres de jeunes² portés par le Mouvement rural de jeunesse chrétienne (MRJC, APOJ), parviennent à attirer des jeunes issus de milieux plutôt défavorisés, peu diplômés et plus éloignés des formes d'engagement. À condition d'être accompagnée par de jeunes formateurs (MRJC) ou des coaches professionnels (Ticket for Change), la mixité des jeunes à différents niveaux (niveau d'études, classe sociale, territoires) permet d'élargir l'« *espace des possibles d'épanouissement et d'engagement* » (Cathelineau et al., 2016, p. 93). L'intervention de professionnels de la médiation et de la formation de jeunes, conjuguée à une approche adaptée à des publics socialement diversifiés, conditionne fortement la réussite de la mixité des groupes de jeunes dans les associations.

À ce titre, les modules de formation

d'accompagnement des initiatives des jeunes membres de Junior Association (JA), en intervenant précisément sur ces champs, ont permis de capter un public d'origine plus modeste que celui habituellement rencontré dans les associations. Les JA ont ainsi permis d'atténuer les effets de la reproduction sociale bien qu'une forme de reproduction familiale du capital associatif perdure (Galland *et al.*, 2013). Les auteurs expliquent que l'association fonde sa philosophie de projet sur le « non-jugement ». Tout projet est accepté sans jugement moral ou normatif, ce qui permet à des jeunes moins pourvus financièrement et plus isolés de soutenir des projets qui les intéressent.

Combiner les registres d'incitation et les ressorts de l'engagement des jeunes

Les recherches caractérisent les nouveaux régimes d'engagement comme plus « libre, sans embrigadement, sans tutelle hiérarchique, et pouvant s'exprimer de façon ponctuelle » (Muxel, 2010, p. 67). Cette évolution observée depuis plusieurs années confirme la part grandissante de nouveaux modes d'engagement des jeunes, plus éclectiques, pragmatiques, et s'inscrivant dans des formes moins conventionnelles (*ibid.*). Confirmant ces travaux, les enquêtes menées dans le cadre des évaluations des expérimentations APOJ mettent en exergue la diversité des ressorts de l'engagement des jeunes, en combinant les formes et modèles de participation des jeunes dans les associations, d'une part, et en proposant des logiques de socialisation par l'expérience ou la mise en situation, d'autre part.

Le FEJ a soutenu notamment l'expérimentation du Pass'Engagement (Trautman, 2011). Les jeunes accompagnés par des membres de l'association ont créé un référentiel de compétences (le « passeport de l'engagement ») pour attester de leur engagement et des compétences. Le référentiel a ensuite été signé par le président du Conseil général. L'objectif était de leur faire prendre conscience des compétences développées et d'acquérir une forme de reconnaissance institutionnelle à travers un « Pass'Engagement ». L'auteur de l'évaluation explique les effets limités du projet, dans lequel les

actions de valorisation s'incarnent dans les gratifications et leviers de motivation extérieurs, peu reliés aux pratiques concrètes d'engagement des jeunes bénévoles. En effet, les résultats de la recherche (Snyder et Omoto, 2008) montrent que les motivations à l'engagement sont diverses, incluant l'affirmation de ses valeurs, l'amélioration de l'estime de soi, le fait de pouvoir se faire des amis, l'acquisition de compétences et les préoccupations envers la communauté; elles sont de fait peu liées à des leviers de motivation extérieurs.

En revanche, des projets tels que ceux proposés par le MRJC ou Ticket for Change ont cherché à activer simultanément différents vecteurs de motivation des jeunes tels que l'adhésion à des valeurs ou une cause, l'apprentissage de compétences nouvelles, la découverte d'espaces de sociabilité ou encore la recherche d'opportunités professionnelles. L'évaluation du programme APOJ révèle que « les associations ayant le plus mobilisé [les jeunes] sont également celles qui ont cherché à répondre à plusieurs de ces besoins en même temps [...] et les jeunes semblent privilégier un engagement qui leur permet notamment de concilier des aspirations personnelles et professionnelles » (Cathelineau *et al.*, 2016, p. 84).

En faisant appel aux différents ressorts de la motivation à l'engagement, les expérimentations du FEJ voient apparaître un facteur encore peu exploré : la conscience de l'engagement. Comme le souligne Stéphanie Vermeersch (2004), l'affiliation associative contribue à la construction identitaire, au développement du rapport aux autres et à soi. Les expérimentations ont mis en exergue la manière dont les jeunes peuvent renouveler les cadres de l'engagement, et inversement la manière dont l'engagement associatif permet de renouveler les cadres collectifs qui servent la construction de soi et, plus largement, la construction de son parcours. L'engagement associatif représente un lieu de construction de soi alternatif et/ou en complément aux autres sphères sociales. Les motivations à l'engagement, telles que la reconnaissance par les jeunes des compétences acquises, même difficilement formalisées, ou encore le rôle des émotions, dont le plaisir éprouvé à travers les sociabilités, ou bien le sentiment d'utilité à agir,

contribuent à produire le sens de l'engagement entre processus d'individuation et participation sociale.

Assouplir les modalités de gouvernance des associations

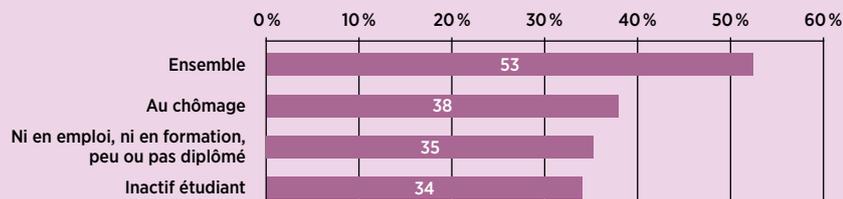
Au travers de l'engagement associatif, les jeunes cherchent notamment à satisfaire un besoin d'actions concrètes (Muxel, 2010). Cependant, à partir du moment où le mode de fonctionnement des associations ressemble à celui des organisations politiques, les jeunes peuvent avoir le sentiment de perdre leur libre arbitre et d'appartenir à un cadre d'action trop fermant, directif et hiérarchisé (*ibid.*). En faisant diminuer leur capital confiance, cela peut les conduire à renoncer à s'engager.

L'évaluation de l'APOJ montre en effet que les jeunes souhaitent contribuer à la construction des actions et à la définition de leurs objectifs, voire à porter eux-mêmes les projets, contrairement, par exemple, aux modalités de fonctionnement de certains partis politiques ou syndicats qui supposent de se mobiliser pour un candidat et son programme prédéfini. Certains projets financés ont donc cherché à assouplir les modes d'engagement, notamment en développant des parcours d'engagement « horizontaux, non-formels et ludiques, incitant à l'autonomie et à la prise d'initiative des jeunes » (Cathelineau *et al.*, 2016, p. 120). Les modes de gouvernance habituels (assemblée générale et conseil d'administration) peuvent avoir tendance à « figer les membres dans des statuts (salariés, bénévoles, jeunes en service civique) » (*ibid.*, p. 121).

Les jeunes, de ce point de vue, peuvent s'inspirer de pratiques plus horizontales pour structurer leur engagement. L'une des actions développées dans l'APOJ par l'association Générations Cobayes consistait à expérimenter un mode de gouvernance innovant, permettant aux jeunes bénévoles les plus actifs de pouvoir participer à la gestion de l'association. La répartition des rôles (salariés, bénévoles, volontaires en service civique) a été repensée. L'association est gérée selon plusieurs cercles d'implication et, dans chaque cercle, les membres de l'association, indépendamment de leur statut, ont le même pouvoir de décision. Le groupe des « Cobayes

graphique 1

Pourcentage de jeunes qui déclarent avoir le sentiment que leur avis compte « plutôt »



Source : INJEP-Crédoc, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse 2016.

Lecture : 38 % des jeunes au chômage ont le sentiment que leur avis compte plutôt (donc 42 % des jeunes au chômage considèrent que leur avis ne compte plutôt pas) contre 53 % des jeunes dans leur ensemble. Cela signifie qu'en moyenne les jeunes au chômage se sentent moins entendus que les jeunes dans leur ensemble (différentiel de 15 %).

Obsédés » constitue alors une forme d'alternative au conseil d'administration. L'assouplissement des modes de gouvernance et la forte prise en compte du rôle des bénévoles dans la construction des actions permettent de faciliter l'engagement au sein de l'association.

Reconnaître les jeunes pour co-construire les politiques de demain

Le travail sur la transférabilité et la

valorisation des compétences issues d'une action bénévole permet de mieux définir les projets professionnels, voire de réorienter les parcours, mais il nécessite de repenser l'action des pouvoirs publics sur l'accès à l'emploi et la mixité sociale des actions d'engagement. En ce sens, comme pour l'exemple du service civique, l'engagement pourrait agir comme un « régulateur de parcours » mais ne suffirait pas à « résoudre tous les processus qui influencent » la construction de ceux-ci (Becquet, 2011, p. 81).

Par ailleurs, les jeunes les plus en retrait, qui sont aussi les jeunes les plus difficiles à mobiliser, ont le sentiment de ne pas être entendus (Graphique 1). À l'heure où les décideurs publics s'interrogent sur les écarts entre l'offre des pouvoirs publics et les aspirations d'engagement des jeunes (Nabli *et al.*, 2015), ces constats invitent à réfléchir aux conditions effectives de reconnaissance, de la part des pouvoirs publics, des compétences et de l'expertise acquises par les jeunes bénévoles.

Dans l'ensemble, les jeunes semblent davantage consultés (pour obtenir des informations sur un sujet) qu'intégrés à l'élaboration (dans une logique de co-construction) des politiques publiques (Cathelineau *et al.*, 2016). Les enseignements des expérimentations du FEJ incitent l'action publique à renouveler son attention sur la place que les institutions font à la parole des jeunes pris dans leur diversité. Finalement, s'intéresser à la réalité protéiforme de l'engagement donne à voir un continuum de pratiques, dont certaines s'expérimentent en marge des formes instituées.

1. Parler de son parcours, de soi, partager des codes et un vocabulaire commun, par exemple.

2. Les jeunes (de 18 à 30 ans) sont invités à participer à un week-end au cours duquel ils pourront échanger librement lors de rencontres, débats et ateliers.

sources bibliographiques

- Aldeghi N., Guisse N., Hoiban S., Jauneau-Cottet P., Maes C., *Baromètre DJEPVA sur la jeunesse 2016*, rapport d'études, octobre 2016.
- Becquet V., « L'expérience du service civique volontaire Unis Cités : quels enseignements pour le service civique », *Les Cahiers de l'Action*, n° 34, INJEP, 2011.
- Becquet V., Loncle P., Van de Velde C., « Politiques de citoyenneté : constats, finalités et outils », *Politique de jeunesse, le grand malentendu*, Champ social, Nîmes, 2012, pp. 165-186.
- Bougard J., Brodaty T., Emond C., L'Horty Y., du Parquet L., Petit P., « Bénévolat et accès à l'emploi : les enseignements d'une expérience contrôlée », *Revue économique*, n° 65, 2014, pp. 47-69.
- Cathelineau F., Mellottée L., Rivat E., *Évaluation des expérimentations APOJ : développement des organisations de jeunes dirigées par des jeunes*, rapport final d'évaluation, APOJ, à paraître (2017).
- Galland O., Cicchelli V., Stevanovic J., *Outils de développement et de formation à l'accompagnement de projets à l'initiative de jeunes mineurs*, rapport final d'évaluation, AP3_136, septembre 2013.
- Loncle P., *Politique de jeunesse : les défis majeurs de l'intégration*, PU Rennes, Rennes, 2010.
- Muxel A., « L'engagement politique dans la chaîne des générations », *Revue Project*, n° 3, 2010, pp. 60-68.
- Nabli B., Naves M. C., Karakachian A., *Reconnaître, valoriser, encourager l'engagement des jeunes*, rapport France Stratégie, 2015.
- Petit P., Bougard J., Brodaty T., Emond C., L'Horty Y., du Parquet L., *Améliorer la valorisation de l'engagement bénévole dans l'insertion professionnelle des jeunes*, rapport final d'évaluation, AP1_257, mai 2013.
- Snyder M., & Omoto A. M., "Volunteerism: Social issues perspectives and social policy implications", *Social Issues and Policy Review*, 2(1), 1-36, 2008.
- Trautman J., *Pass'Engagement*, rapport final d'évaluation, AP3_093, janvier 2011.
- Vermeersch S., « Entre individualisation et participation : l'engagement associatif bénévole », *Revue française de sociologie*, 45(4), 681-710, 2004.